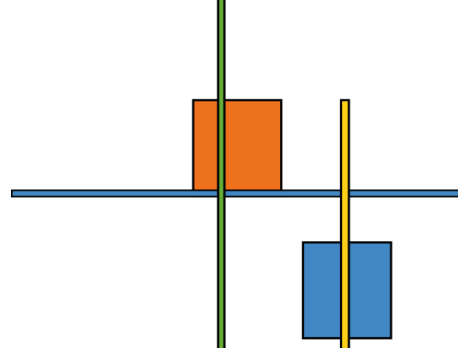




L'hébergement des élèves, Les coûts et les aides

- **L'internat**, d'une capacité de 120 places (chambres à 4 lits), est ouvert aux filles majoritairement, ainsi qu'à un nombre restreint de garçons (24 places) du lundi soir au vendredi matin, pour la durée d'un trimestre au moins, pendant 144 jours forfaitaires sur une année.
Les tarifs sont fixés par la Région.
Pour l'année scolaire 2025/2026 ils s'élèvent à :
 - Pour les élèves pré-baccalauréat (de la seconde à la terminale) : 1696,32€
Un ticket modérateur d'accès à l'internat de 10 € est facturé à la rentrée scolaire .
Le paiement de ce ticket permet de bénéficier de la prise en charge des nuitées de l'internat par la région soit 259,20€, le coût sera alors de 1437,12€.
 - Pour les élèves Post-baccalauréat de l'établissement (classes BTS) : 1797,12€
les étudiants bénéficient des bourses par le CROUS.
- **Le Self** fonctionne sur le mode du forfait. En effet, les élèves ont la possibilité de prendre leur repas de 1 à 5 jours par semaine en fonction des besoins et de l'emploi du temps.
Les jours choisis doivent rester identiques = exemple tous les lundis, ou tous les mardis et jeudis...
- **L'inscription** est valable pour l'année scolaire complète.
Tout changement de forfait doit se faire au chef d'établissement par demande écrite du responsable et à titre exceptionnel. Tout trimestre entamé est dû intégralement.

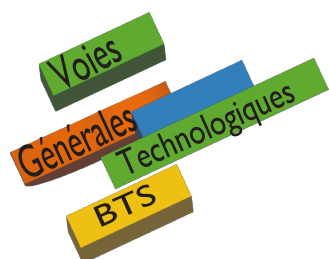
Tarifs Région demi-pension 2025/2026

TP : Taux plein
TA : Taux aidé

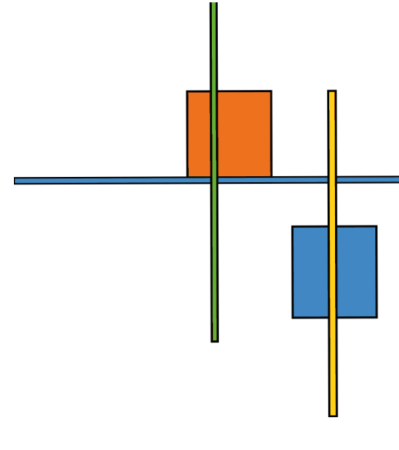
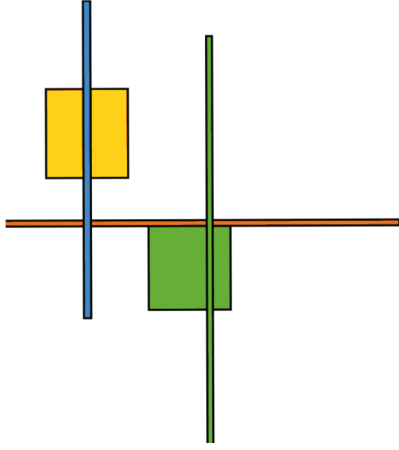
5 jours / semaine soit 180 jours / année	TP	698,40 €
	TA	554,4 €
4 jours / semaine soit 144 jours / année	TP	593,28 €
	TA	478,08 €
3 jours / semaines soit 108 jours / année	TP	471,96 €
	TA	385,56 €
2 jours / semaine soit 72 jours / année	TP	331,92 €
	TA	274,32 €
1 jour / semaine soit 36 jours / année	TP	174,60 €
	TA	145,80 €

Tarif ticket unitaire : 4,85 € à demander à l'intendance le matin

Rendez-vous sur l'ENT du lycée pour visualiser le menu de la semaine



14 rue de Sévigné 0800 Charleville-Mézières
Tél : 03.24.59.83.00
E-mail : ce.0080007p@ac-reims.fr
Site : <http://lyceesevigne.com>



Les Transports scolaires

Ils sont assurés par deux autorités (saisie des demandes en ligne) :

- Ardenne Métropole (communauté d'agglomération de Charleville-Mézières / Sedan) sur le périmètre des 65 communes,
- Conseil Départemental pour le reste du département.

Les Fonds sociaux

L'établissement bénéficie de fonds destinés à venir en aide aux élèves en difficulté.

Ces fonds sociaux peuvent aider à financer les frais de transport, les frais directement liés à la scolarité (certaines fournitures scolaires), les frais de restauration et d'internat, les voyages scolaires. Les dossiers de demande d'aide sont à retirer auprès du service intendance du lycée.

Pour les dispositions financières propres aux étudiants de BTS : remboursement de frais de stages, inscription à la sécurité sociale – voir le secrétariat de la Directrice Déléguée des Formations Professionnelles et Technologiques.

14 rue de Sévigné 0800 Charleville-Mézières

Tél : 03.24.59.83.00

E-mail : ce.0080007p@ac-reims.fr

Site : <http://lyceesevigne.com>

